

Lignac, le 13 février 2026.



À Mesdames, Messieurs les **Conseillers  
Communautaires**

2 Place Saint-Christophe  
36370 LIGNAC  
☎ 02 54 24 31 40 – contact@cdcmova.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

**LUNDI 23 FÉVRIER 2026 à 18H30**  
**En la Salle Communale de SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE**

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 janvier 2026 ;
3. Avis sur un projet de centrale agrivoltaïque au sol sur la commune de Prissac au lieu-dit « La Charpagne » ;
4. Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin ;
5. Approbation des comptes de gestion 2025 des budgets : principal et annexes ;
6. Approbation des comptes administratifs 2024 des budgets : principal et annexes ;
7. Affectations des résultats des budgets : principal et annexes ;
8. Micro crèche « L'Ile Ô Libellules » : Approbation du règlement de fonctionnement ;
9. Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement ;
10. Vote des soldes des subventions communautaires ;
11. Adhésion 2026 à l'Agence d'Attractivité de l'Indre (A<sup>2</sup>I) ;
12. Adhésion 2026 à Initiative Brenne ;
13. Questions et informations diverses.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,  
Philippe GOURLAY

**MOVA**  
Communauté de communes  
Marche Occitane  
- Val d'Anglin